

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 6 novembre 2009

Service instructeur

Service de l'Environnement et de
l'Agriculture

N° CP-2009-14-6-15

Service consulté

**C251 ET C751
GERPLAN : ETUDE ET MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS**

Résumé : *Dans le cadre des GERPLAN des communautés de communes de Cernay et Environs, de la Vallée de Munster et de la Porte d'Alsace, le Département est sollicité pour :*

- *la réhabilitation d'un muret de pierres sèches à Steinbach,*
- *l'aménagement de l'entrée du village de Wasserbourg,*
- *la valorisation des arbres remarquables de la Porte d'Alsace.*

Il vous est proposé de financer ces demandes, détaillées dans le présent rapport, pour un montant total de 5.400,70 €.

Par ailleurs, il vous est proposé de lever la déchéance quadriennale qui touche la subvention accordée à la communauté de communes de la Porte du Sundgau pour l'étude GERPLAN, ce qui permettra de la solder pour un montant de 9.488,18 €.

GERPLAN de la communauté de communes de Cernay et Environs

Réhabilitation d'un muret de pierres sèches à Steinbach

L'association foncière de Steinbach souhaite réhabiliter un muret de pierres sèches qui s'effondre le long d'un chemin rural dont elle a la responsabilité. L'intérêt de cette restauration est non seulement patrimonial et paysager, mais surtout hydraulique, le muret permettant de mieux gérer l'écoulement des eaux pluviales qui ruissellent sur ce versant.

Cette action figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la communauté de communes de Cernay et Environs, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009.

L'aide départementale pour la restauration d'un muret de pierres sèches par une personne de droit privé est de 40% du coût HT de l'investissement plafonnée à 230 €/m², soit une aide de 92 €/m² (délibération du CG du 27/06/2008).

La surface du muret à réhabiliter étant de 10 m² et le coût prévisionnel étant de 3.063 € HT, l'aide départementale serait plafonnée à 920 €, qui seront prélevés au 204/2042/74/C251.

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Munster

Aménagement de l'entrée de village de Wasserbourg

Dans le cadre de la préfiguration du GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Munster, la commune de Wasserbourg souhaite aménager l'entrée de son village afin de mieux l'identifier et d'en affirmer son caractère montagnard.

Elle envisage le déplacement du panneau d'agglomération, la mise en place d'un pierrier sur lequel s'appuiera en partie un panneau informatif en bois, la mise en valeur du ruisseau par la plantation de végétaux adaptés au sol et au climat, le dégagement et la mise en valeur du muret amont afin d'améliorer la perspective sur cette entrée et d'en accentuer l'ambiance montagnarde.

Il vous est proposé de financer ce projet à hauteur de 40%. Son coût prévisionnel étant de 5.013 €, l'aide départementale correspondante serait de 2.005,20 € qui seront prélevés au 204/20414/74/C251.

GERPLAN de la communauté de communes de la Porte d'Alsace

Valorisation des arbres remarquables

La communauté de communes de la Porte d'Alsace souhaite valoriser les arbres remarquables de son territoire. Elle a ainsi décidé de mettre en place au pied de chacun d'entre eux des panneaux d'information et de sensibilisation afin de faire connaître ce patrimoine aux habitants et personnes de passage.

Ce projet figure dans le programme prévisionnel 2009 du GERPLAN de la communauté de communes de la Porte d'Alsace, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement et du cadre de vie du 11 mai 2009.

Le coût prévisionnel de l'opération étant de 4.951 € TTC, le montant de l'aide départementale serait de 2.475,50 € (taux d'intervention de 50%), qui seront prélevés au 65/65734/738/C751.

GERPLAN de la communauté de communes de la Porte du Sundgau

Levée de la déchéance quadriennale pour l'étude GERPLAN

La communauté de communes de la Porte du Sundgau a bénéficié d'une subvention de 11.860,22 € pour son étude GERPLAN, au titre du programme GERPLAN 2004, selon décision de la Commission Permanente du 27 août 2004 (opération Progos GPL03517).

Le premier acompte de cette subvention a été payé, à hauteur de 20%, le 7 octobre 2004. La communauté de communes de la Porte du Sundgau n'a demandé le règlement du solde de l'étude GERPLAN qu'à la fin de la concertation locale, notamment avec la profession agricole, et du rendu final de son document-cadre, soit en 2009.

Afin de ne pas pénaliser la communauté de communes de la Porte du Sundgau qui a souhaité jouer la carte de la concertation la meilleure possible, je vous propose de lever la déchéance quadriennale sur ce dossier et de régler le solde de la subvention s'élevant à 9.488,18 €.

XXXXXXXXXXXX

Au regard de ces éléments, je vous propose de prendre en compte, dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- la réhabilitation d'un muret de pierres sèches à Steinbach au bénéfice de l'association foncière pour un montant de 920 € (montant éligible de 3.063 €, taux d'intervention de 40% plafonné à 92 €/m²), les crédits nécessaires étant imputés au 204/2042/74/C251.
- l'aménagement de l'entrée de Wasserbourg au bénéfice de cette commune pour un montant de 2.005,20 € (montant éligible de 5.013 €, taux d'intervention de 40%), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- la valorisation des arbres remarquables du territoire de la communauté de communes de la Porte d'Alsace au bénéfice de celle-ci pour un montant de 2.475,50 € (montant éligible de 4.951 €, taux d'intervention de 50%), les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/738/C751,

Par ailleurs, je vous propose de lever la déchéance quadriennale qui touche la subvention accordée à la communauté de communes de la Porte du Sundgau pour son étude GERPLAN (opération GPL03517) et de régler le solde correspondant pour un montant de 9.488,18 €..

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 06 NOVEMBRE 2009

**Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03756	ASS.FONCIERE STEINBACH Restauration d'un muret de pierres sèches	0,00		920,00
GPL03729	WASSERBOURG Aménagement de l'entrée du village de Wasserbourg	5 013,00	40%	2 005,20
			Total	2 925,20

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 06 NOVEMBRE 2009

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03755	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PORTE D'ALSACE Valorisation des arbres remarquables de la CC Porte d'Alsace	2 475,50
Total		2 475,50

